



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des jeunes

Question écrite n° 27838

Texte de la question

M. Dino Cinieri appelle l'attention de M. le ministre délégué à la famille sur la nécessité de mettre en place une politique en faveur de l'adolescence au Gouvernement. En effet, si la majorité de cette tranche d'âge est bien intégrée et à l'aise dans notre société, il reste vrai que les adultes, donc les élus, appréhendent mal les problèmes auxquels sont confrontés ces jeunes. Il lui demande ce qu'il entend faire pour esquisser les pourtours d'une véritable politique de l'adolescence qui passe notamment par la création de lieux d'écoute, d'évolution sportive ou culturelle dont ils seraient responsables.

Texte de la réponse

Le Président de la République a souhaité que la période de l'adolescence fasse l'objet de toute l'attention de la part des pouvoirs publics. Les rencontres nationales de l'adolescence se sont déroulées le 18 octobre 2003 sous le haut patronage du Président de la République. Les enseignements tirés de cette manifestation ont permis de lancer les travaux préparatoires à la Conférence de la famille 2004. C'est pourquoi le ministre délégué à la Famille a procédé le 12 novembre dernier à l'installation de trois groupes de travail chargés de lui remettre des propositions sur les thèmes suivants : « santé, adolescence et familles » ; « adolescence, familles et loisirs » ; « adolescence : projet personnel et engagements collectifs ». Leurs travaux seront rendus en février 2004.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27838

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : famille

Ministère attributaire : famille

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 novembre 2003, page 8361

Réponse publiée le : 1er décembre 2003, page 9222